

Recrutement des participantes et des participants à une étude exploratoire relative à l'accessibilité en bibliothèque

1. Voici les critères de sélection des 8 personnes participantes avec un profil atypique :
 - a. 18 ans et plus
 - b. un profil atypique parmi ceux-là - 8 personnes :
 - i. Aveugle
 - ii. amblyope (malvoyant)
 - iii. Difficulté ou incapacité à la littératie (lecture/écriture)
 - iv. Difficultés ou incapacité du langage oral (Ex. trouble du langage, Français langue seconde)
 - v. Autisme
 - vi. Difficulté ou incapacité motricité fine main/bras
 - vii. Surdit 
 - viii. Malentendant - Difficult  auditive
 - c. Citoyen de Montr al
 - d. Possibilit  de facilement se d placer dans la ville, car les personnes participantes devront se rendre par elle-m me aux biblioth ques identifi es
 - e. Disponible dans la semaine du 5 f vrier 2024, prise de rendez-vous durant cette p riode l .

2. Voici les crit res de s lection des 2 personnes participantes avec profils typiques :
 - a. 18 ans et plus
 - b. Sans difficult  majeure reconnue ou identifi e
 - c. Citoyen de Montr al
 - d. Possibilit  de facilement se d placer dans la ville, car les personnes participantes devront se rendre par elle-m me aux biblioth ques identifi es
 - e. Disponible dans la semaine du 5 f vrier 2024

3. Les participantes et les participants seront r mun r s   50\$/h pour un total maximum de 3 h 00 de tests

4. Explication du d roulement :
 - a.  tape 1 - Rechercher des personnes ayant les crit res de s lection
 - b.  tape 2 - R f rer les personnes int ress es en leur disant d' crire un courriel pour soumettre leur candidature   Marc Tremblay   l'adresse mt@agencesat.com
 - c.  tape 3 - La personne candidate envoie un courriel   Marc Tremblay en incluant ces informations :
 - i. son nom
 - ii. coordonn es

- iii. son âge
- iv. son profil atypique : difficulté, incapacité, handicap
- v. ses disponibilités dans la semaine du 5 février 2024
- d. Étape 4 - Sélection des participants par l'équipe de l'Agence SAT
- e. Étape 5 - Organisation des rendez-vous avec les personnes participantes directement

5. Paiement aux personnes participantes leur temps de test.